

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA COMMUNAUTÉ DE NÉGOCIATION DU PERSONNEL DE LA CONFÉDÉRATION (CNPC)

Encore des comptes excédentaires pour 2016 – stop à la pression sur le personnel !

Une fois encore les comptes fédéraux se soldent par un excédent, qui résulte cette année encore de rentrées supplémentaires de l'impôt fédéral direct et de la diminution des dépenses dans l'administration. Et comme toujours, les commentaires du Conseil fédéral sont les mêmes : l'excédent s'explique par des « effets spéciaux » et il faut s'attendre ces prochaines années à une diminution des recettes et à des déficits structurels élevés. La pression aux économies demeure quant à elle invariablement forte, quand bien même les dépenses supplémentaires d'un milliard de francs ne sont plus à l'ordre du jour à cause du rejet de la réforme fiscale des entreprises.

La Communauté de négociation du personnel de la Confédération (CNPC), qui représente une majorité d'employé-e-s fédéraux avec les associations du personnel APC, GaraNto, SSP et APfedpol, en est persuadée : les explications du Conseil fédéral ne parviennent plus à convaincre le personnel. Chaque année, les collaborateurs et collaboratrices doivent écouter les mêmes arguments. Le Conseil fédéral minimise l'excédent et propose de nouvelles coupes dans le budget du personnel. Ces propositions sont ensuite reprises et développées par le Parlement. Tout récemment encore, en décembre dernier, une majorité parlementaire a, ni une ni deux, raboté le budget du personnel 2017 de 50 millions de francs supplémentaires. Une mesure d'économie dont la mise en œuvre donne bien du fil à retordre à l'administration et qui a pour conséquences des licenciements, des postes non repourvus, des retraites anticipées et, au final, plus de travail et de stress pour les employé-e-s qui restent.

Il faut en finir avec cette politique d'austérité ! La semaine dernière, la CNPC a demandé en termes clairs au ministre des finances Ueli Maurer de prévoir une marge de manœuvre pour des augmentations de salaires dans le budget de 2018. Dans la prévoyance professionnelle également, où l'on escompte un nouvel abaissement du taux technique, il importe que la Confédération en tant qu'employeuse prenne des mesures de compensation pour éviter une réduction des prestations. Les moyens sont là ! Les associations du personnel attendent un signal de la part du Conseil fédéral, qui démontrerait que la volonté est là également.

Renseignements :

- Christof Jakob, président de la CNPC et secrétaire du SSP, tél. 077 447 29 03
- Maria Bernasconi, secrétaire générale de l'APC et vice-présidente de la CNPC, tél. 078 718 71 13